

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 45

Artikel: M. le président, on vous invite
Autor: Jean-Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202787>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, la 30. ue.

Montreux, Gerzée, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

RÉDACTION, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

ADMINISTRATION (abonnements, chan-
gements d'adresse, etc.), E. Monnet, rue
de la Louve, 1.

SERVICE GRATUIT

du Conteur, durant le 4^{me} trimestre de
1905 (du 1^{er} octobre au 31 décembre),
à tout abonné nouveau pour l'année
1906.

M. le président, on vous invite.

Eh bien, Monsieur le président, vous voilà donc rentré au logis; madame Loubet doit en être bien contente. D'abord parce que, dit-on, vous êtes avant tout un homme de maison, un bon époux, un bon père, dont l'absence laisse un grand vide au logis; et puis, quand vous n'êtes pas là, il vient beaucoup moins de monde à l'Elysée; c'est bien calme. Enfin, avec ces anarchistes, qui sont toujours à lancer des bombes sous les trains ou sous les voitures des rois et des présidents, ce n'est pas tout rose de voyager et madame Loubet doit être dans des transes continuelles. Dieu merci, il ne vous est rien arrivé jusqu'à présent et il faut espérer que vous pourrez finir, sans accident, votre temps de présidence.

A propos, il paraît que vous n'en voulez décidément plus, de cette présidence? Vous vous ennuyez de Montélimar? Oh! je comprends ça.

Dans mon vallon, je vis tranquille,
Je trouve en paix d'heureux loisirs,
Loin des tracas de grandes villes,
Je suis exempt de vains desirs.

Et puis, vous avez fait votre tour. A d'autres maintenant; il est juste que chacun se mette à la brèche. D'ailleurs, ce n'est pas si agréable que ça d'être aux affaires, aux jours d'aujourd'hui. Dites-moi, ce pauvre Nicolas, s'en voit-il, s'en voit-il! Tout est sens dessus dessous par chez lui. C'est bien un peu sa faute, aussi; si tous les rois et les empereurs décidaient la république, ils seraient bien plus tranquilles; n'est-ce pas votre avis? Regardez seulement comme on est heureux chez nous, en Suisse. On a bien, par ci, par là, quelques petites trivougnées, aux élections, mais ça ne dure pas. Ceux qui sont battus, tempêtent un moment, puis ils finissent par se calmer et par dire qu'ils sont contents, que si l'autre parti n'avait pas eu la victoire, c'est eux qui l'auraient eue et qu'ils ont obtenu beaucoup plus de voix qu'ils ne pensaient. « Attendez-voir seulement dans quatre ans, s'écrient-ils, ça se passera pas comme ça! » Il faut bien toujours qu'il y ait des battus: c'est la vie.

Tout ça, c'est très bien, mais ce n'est pas la raison qui m'a fait prendre la plume.

Dites-moi, Monsieur le président, là, avant de déménager de l'Elysée, est-ce que vous ne voulez pas venir faire un petit tour chez nous, en Suisse? Vous y seriez bien reçu, je vous le promets. Vous avez pourtant été visiter presque tous les principaux rois de l'Europe, ex-

cepté Guillaume. Ça, je le comprends, vous ne pouviez pas volontiers aller chez lui; vous êtes toujours un peu en froid; cette diable de question d'Alsace-Lorraine gâte tout. C'est dommage, parce que c'est le seul crochet qui empêche la paix de prendre. Je me disais justement, — ceci entre nous, bien entendu — puisque la France ne veut pas renoncer à ses deux provinces et que l'Allemagne ne veut pas les rendre, la niaise ne finira jamais. Pour arranger les choses, pourquoi ne donnerait-on pas tout simplement l'Alsace et la Lorraine, à la Suisse, comme on lui a donné le bureau international des chemins de fer, et celui des postes. Elle est neutre, n'est-ce pas, elle a déjà des Français, des Allemands, des Italiens, des protestants, des catholiques, des juifs, des darbistes, des méthodistes, des salutistes, des libres-penseurs; il y a de tout chez nous, et ça marche quand même. Ça nous ferait deux cantons de plus, on en aurait comme ça vingt-quatre; — c'est-à-dire vingt-cinq, j'oubliais Lutry — et comme on vient justement d'agrandir le palais fédéral de Berne et qu'on va agrandir celui de Montbenon, il y aurait assez de place pour les députés et les juges fédéraux des nouveaux cantons. Enfin quoi, c'est une idée à moi; je vous la donne comme elle m'est venue, au respect que vous dois, Monsieur le président.

Mais, pour en revenir à ce que nous disions, vous êtes donc allé voir presque tous les rois et tous les empereurs de l'Europe et vous n'êtes pas venu rendre visite à notre république, qui est pourtant mitoyenne avec la vôtre. Est-ce juste?

Guillaume y est venu, Humbert aussi; et qu'ils ont gardé un bon souvenir de nos vins vaudois. Il paraît que l'empereur d'Allemagne n'en veut plus d'autres. On a eu aussi le roi de Hollande; mêmelement qu'il avait donné un bel écusson à M. Baud, fabricant d'antiquités, chez qui il achetait toutes ses chinoïseries.

Croyez-moi, Monsieur le président, venez nous voir, vous aurez du plaisir. On ne fera pas un grand tire-bas, vous serez reçu à la bonne franquette, le cœur sur la main, comme vous l'aimez, vous qui êtes si démocratique. Il y aura des musiques, des pompiers, des huissiers, des théâtres, on vous jouera un petit air de cor des Alpes. M. Currat vous chantera le Ranz des vaches; vous verrez, ce sera joli tout de même et ça se passera en famille. Ma foi, pour une grande revue, bernique; en hiver, nos soldats sont à la maison; et puis, cette année, ils ont déjà eu l'assermementation du Grand Conseil, les cours de répétition. Vous comprenez, on n'ose plus les déranger; ce sont leurs épouses qui marronnent.

Enfin, chez nous, vous pourrez être sans crainte. On a aussi des anarchistes, mais ils sont apprivoisés. D'ailleurs on a de la police et des gendarmes.

Voilà, Monsieur le président; on vous invite du fond du cœur; réfléchissez-y, on serait heureux de vous avoir quelques jours. Et si madame Loubet veut venir aussi, ça nous fera plaisir, nos dames lui offriront du thé, du café, des bricelets, pendant que nous autres on prendra

un verre au guillon. Ça y est, Monsieur le président?

En attendant votre décision, je reste, Monsieur le président, de votre présidence, le très dévoué serviteur.
JEAN-PHILIPPE.

P.-S. Encore un mot. Si vous vous décidez à venir, amenez-voir M. Gauthier; on lui montrera le Frasné-Vallorbe. Il ne sait bien sûr pas ce que c'est.

Les joyusetés de l'histoire.

Le maréchal de Villers dictait à un secrétaire la relation d'un combat entre un gros détachement de son armée et un corps ennemi.

Après avoir dit, au commencement de cette relation, que le détachement des ennemis était de trois mille hommes, il disait, à la fin, qu'on en avait tué quatre mille.

Son secrétaire lui fit remarquer cette erreur.

— Tu as raison. Mets donc qu'on en a tué deux mille cinq cents.

Dans les mémoires du baron de Trenck, qui passa plusieurs années en prison et sur le sort duquel on s'est peut-être par trop apitoyé, on lit cette phrase touchante:

« La sœur du baron, expirante de douleur, accablée des affreux traitements qu'éprouve son frère, se porte néanmoins assez bien, à l'âme assez calme, quoique désespérée à en mourir, pour épouser en secondes noces le colonel de Pape. »

Monsieur le métral.

(Suite et fin.)

Une des fonctions les plus absorbantes, mais aussi les plus rémunératrices de M. le métral de Lausanne, en 1788, consistait à surveiller les boucheries et tout ce qui a trait au commerce du bétail. Il devait s'assurer que les bouchers étaient assortis en tout temps de bonne marchandise, savoir: 1° en bœufs, génisses bien grasses, et vaches, moyennant qu'elles n'aient pas eu plus de six veaux; 2° en moutons, agneaux et bons veaux gras, d'au moins quinze jours. Un « boucher à bœuf » se permettait-il de débiter de la viande de vache, M. le métral lui infligeait une amende de 100 florins.

Il était expressément défendu aux bouchers et à leurs gens d'accepter des présents pour vendre des viandes choisies ou sans charge, sous peine de 50 florins d'amende et de 24 heures de prison pour la première contravention. En cas de récidive, le boucher était chassé des boucheries de la ville « sans espérance d'y pouvoir jamais rentrer ».

Les particuliers eux-mêmes qui, pour obtenir les meilleurs morceaux, offraient des cadeaux aux bouchers, se voyaient condamnés à 200 florins d'amende, « payable irrémissiblement un tiers au révélateur, un tiers à M. le métral, et un tiers aux pauvres ».

Il faut croire que les bouchers de cette époque-là étaient enclins à en prendre à leur aise avec le public: les ordonnances les concernant fourmillent d'interdictions et de menaces d'a-